



Rapport annuel 2025



Rapport annuel 2025

À l'interne

L'année dernière, la Conférence des villes pour la mobilité (CVM) a pu continuer à élargir sa base de membres. Avec l'arrivée des villes de Coire, Thoune et Yverdon-les-Bains, la CVM compte désormais 23 membres.

Après plusieurs retraits l'année précédente, l'Assemblée générale du 23 mai 2025 a élu quatre nouveaux membres au Comité: Johanna Lott-Fischer (Neuchâtel), Lena Frank (Bienne), Marco Baumann (Lucerne) et Matthias Aebischer (Berne). Simone Brander (Zurich) et Pierre-Olivier Nobs (Fribourg) assurent conjointement la vice-présidence. En novembre, le Comité a également accueilli Simon Gredig, représentant de la ville de Coire et le proposera pour élection lors de la prochaine Assemblée générale. Le Comité sera ainsi élargi à neuf sièges au total.

Thématiques prioritaires et projets

Étude « Mobilité dans les villes suisses » avec gfs.bern En avril, la CVM a publié, conjointement avec 17 villes et communes d'agglomération participantes, l'étude « Mobilité dans les villes suisses », réalisée par gfs.bern. Cette étude a suscité un très large écho médiatique. Les enseignements principaux en étaient les suivants:

- La politique des transports des villes est en adéquation avec les besoins de la population. 63% des personnes interrogées se disent plutôt ou très satisfaites de la situation des transports, principalement grâce à l'offre de transports publics.
- Les limitations de vitesse dans le trafic urbain rencontrent une large approbation: près de 80% des personnes interrogées habitant le long de rues limitées à 30 km/h ou de zones de rencontre trouvent que la vitesse prescrite est appropriée. Au bord des rues à 50 km/h en revanche, entre un tiers et la moitié des habitant-e-s souhaitent une réduction de la vitesse autorisée.

- Dans toutes les villes, une grande majorité des gens préfère davantage d'espace pour les piétons, les cyclistes, les TP et l'espace public sans voitures – plutôt que pour le trafic individuel motorisé.

Limitation à 30 km/h sur les routes principales / Motion 21.4516 Schilliger

Un des thèmes dominants de l'année 2025 aura été le débat politique et technique autour des limitations de vitesse à 30 km/h sur les axes principaux des villes. Il a été lancé par la consultation sur l'application de la motion 21.4516 « Consolider la hiérarchie du réseau routier à l'intérieur comme à l'extérieur des localités » (Motion Schilliger). Les propositions de la Confédération ont fait l'objet d'intenses discussions au sein du Comité de la CVM, qui les a jugées très problématiques pour les villes. Le Comité a décidé que la CVM devait participer activement au débat public. En complément aux mesures prises par l'Union des villes, la CVM a développé un fact check sous forme de clips vidéo. En tout, huit vidéos courtes ont été produites, qui soumettent les affirmations courantes sur le 30 km/h à une vérification par les faits. En plus, la CVM a publié sur son site quelques fact checks par écrit, détaillés et étayés par des sources. Le Comité et plusieurs villes membres de la CVM ont activement soutenu la diffusion des clips.

Projet « Transports '45 » du DETEC

La présidente de la CVM Esther Keller a représenté l'UVS dans le groupe d'accompagnement du projet « Transports '45 », par lequel le DETEC poursuit l'objectif d'examiner globalement et de prioriser les projets d'extension planifiés de tous les modes de transport (rail, route et trafic d'agglomération). Le Comité de la CVM a discuté en détail les résultats du rapport de l'EPFZ et fourni des contributions importantes pour le positionnement de l'UVS.

Conduite automatisée

En 2025, la CVM s'est également occupée de conduite automatisée, en particulier en ce qui concerne l'homologation, les procédures d'autorisation et les modèles économiques de « véhicules sans conducteur » pour le transport des personnes et des marchandises. Quelques membres de la CVM ont active-

ment soutenu l'UVS dans sa participation au groupe d'accompagnement de l'OFROU pour l'élaboration d'une directive qui doit soutenir les cantons lors de l'évaluation des demandes. En collaboration avec les villes, l'UVS a pu faire valoir avec succès quelques demandes importantes, telles que la consultation précoce des communes concernées et un examen plus approfondi en cas d'agrandissement de flotte.

Thèmes et réseautages divers

La CVM et l'UVS se sont occupées l'année dernière d'autres thèmes liés à la mobilité, pertinents du point de vue des villes:

- **Boîtes à colis / stations de colis ouvertes à tous les prestataires :** En juin 2025, l'UVS et la CVM ont organisé un échange entre les villes pour informer les membres des développements actuels et harmoniser les demandes des villes. Les villes ont fait savoir leur intérêt pour des stations de colis ouvertes à tous les prestataires lors de la consultation sur la révision de l'ordonnance sur la poste.
- **Trafic d'évitement et systèmes de navigation :** L'UVS a soutenu la motion 23.3891 « Systèmes de navigation. Créer une base légale pour empêcher le trafic d'évitement ». Malheureusement, cette proposition n'a pas été traitée dans les délais et a fini par être classée. L'UVS et la CVM ont abordé la pression croissante dans les villes lors de plusieurs entretiens avec l'OFROU et l'OFT.
- **Contrôles automatiques du trafic de transit :** Le Comité de la CVM constate un grand intérêt des villes pour la lutte contre le trafic d'évitement par des contrôles vidéo, comme cela se fait dans la commune de Birsfelden. L'UVS s'engagera pour que les villes obtiennent la marge de manœuvre nécessaire.
- **Perspectives d'évolution du transport 2060 :** L'UVS a été invitée par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) dans le groupe d'accompagnement pour l'élaboration des perspectives d'évolution du transport. Le contenu des discussions est confidentiel, l'UVS apporte

l'optique des villes, dans une perspective critique-constructive.

Manifestations

Mobilité partagée : comment l'intégrer de manière durable dans les transports urbains **Colloque de printemps du 23 mai 2025**

Le Colloque de printemps était placé sous le signe de la mobilité partagée. Il a été ouvert par la présidente de la CVM Esther Keller et le conseiller national Philipp Kutter, président de l'association professionnelle « Swiss Alliance for Collaborative Mobility ». Les exposés ont donné un aperçu du développement de la mobilité partagée en Suisse et des concepts de mise en réseau avec les transports publics. Dans la deuxième partie, les directrices des transports urbains Katrin Bernath, Lena Frank et Simone Brander ont débattu des défis réglementaires et des stratégies communales pour une intégration judicieuses des offres de mobilité partagée.

Limitation à 30 km/h sur les routes principales: faits, projets, positions

Colloque d'automne du 14 novembre 2025

Compte tenu du caractère très sensible de la motion Schilliger, le Colloque d'automne a été entièrement consacré au thème des limitations à 30 km/h sur le réseau routier principal des villes. Des exposés techniques ont mis en lumière le rôle des limitations de vitesse pour la planification des transports, la sécurité du trafic et la protection contre le bruit. Des exemples pratiques à Fribourg et à Aarau ont montré comment on peut appliquer avec succès le 30 km/h sur des axes principaux dans les villes.

Engagement dans la politique des transports via l'Union des villes suisses (UVS)

Les dossiers suivants ont constitué les points forts de la représentation des intérêts en politique des transports via l'UVS:

- **Programme d'allègement budgétaire 2027:** Il contient plusieurs mesures dans le domaine des

transports qui auraient des conséquences négatives sur les transports publics et sur le trafic d'agglomération. Dans le cadre du débat parlementaire, l'UVS s'est prononcée pour un rejet du Programme d'allègement 2027.

- **Projet « Transports '45 »** : L'UVS analysé et commenté les résultats de l'étude de l'EPFZ présentée en octobre. Elle a salué la prise en compte globale de tous les modes de transport, mais a critiqué le peu d'importance accordé aux objectifs climatiques et aux questions de développement urbain dans l'évaluation.
- **Motion 21.4516 Schilliger sur les limitations à 30 km/h** : En se basant sur une large consultation interne, l'UVS, dans sa réponse à la consultation fédérale, a rejeté la proposition de mise en œuvre du DETEC. En outre, elle a lancé, avec l'Association des communes, une lettre ouverte contre cette atteinte à l'autonomie communale, qui a été signée par plus de 600 villes et communes.
- **Loi fédérale concernant l'infrastructure de données sur la mobilité (LIDMo)** : L'UVS a soutenu le projet par une prise de position écrite adressée à la commission des transports du Conseil national, chargée de l'examen préalable du projet.
- **Indemnités pour le Transport régional de voyageurs (TRV) 2026 - 2028** : Lors des débats parlementaires, l'UVS s'est engagée pour des moyens supplémentaires, afin de ne pas compromettre l'attractivité de l'offre. La demande a été entendue: les Chambres fédérales ont décidé d'augmenter de 250 millions de francs le montant que proposait le Conseil fédéral.
- **Alimentation du Fonds d'infrastructures ferroviaires (FIF)** : L'UVS a soutenu la motion 25.3953, déposée par la commission, qui demande une alimentation supplémentaire pour le FIF, comme elle est également prévue dans le cadre de « Transports '45 ». La motion a été transmise au Conseil fédéral lors de la session d'hiver.

- **Rapport sur les radars antibruit** : L'UVS s'est exprimée de manière critique sur les recommandations du Conseil fédéral concernant l'utilisation de radars antibruit. Alors que la Confédération prévoit pour l'instant de n'utiliser cette technologie qu'à des fins de sensibilisation (affichage du bruit pour incitation douce), l'UVS demande des bases légales pour un engagement à grande échelle, afin de lutter contre l'« auto-posing », ou conduite délibérément bruyante.

Perspectives 2026

Pour 2026, les temps forts suivants s'annoncent pour la Conférence des villes pour la mobilité :

- Élaboration d'une **étude de fond** sur le **financement futur des transports urbains**. Ceci dans un contexte de pression croissante pour faire des économies à tous les niveaux de l'État, de discussions sur les charges des villes-centres et de pression sur les marges de manœuvre des villes en matière de politique des transports. Les objectifs et les questions à traiter doivent être définis au cours du premier trimestre 2026.
- Représentation des intérêts des villes en matière de politique des transports dans le cadre du projet en consultation sur le **développement des infrastructures dans les domaines de la route, du rail et du trafic d'agglomération** (« Transports '45 »).
- Renforcement de la collaboration et du réseautage entre les villes sur les questions d'autorisations de **véhicules automatisés**; dialogue avec les cantons, en particulier dans le cadre de la plateforme d'échanges « Alliance conduite automatisée » (ALAUAF), de la Conférence des ingénieurs cantonaux (CIC).
- Coordination de l'**étude « Comparaison des villes en matière de mobilité »**, cofinancée par la CVM, dont ce sera déjà la quatrième édition, avec publication prévue à l'automne 2027.
- Refonte du contenu et du design du **site internet de la CVM**.

Organes

Présidente

Esther Keller	conseillère d'État, Bâle-Ville
---------------	--------------------------------

Comité

Simone Brander	conseillère communale, Zurich, vice-présidente
Pierre-Olivier Nobs	conseiller communal, Fribourg, vice-président
Matthias Aebischer	conseiller communal, Berne
Marco Baumann	conseiller communal, Lucerne
Lena Frank	conseillère communale, Bienne
Simon Gredig	conseiller communal, Coire (membre désigné du Comité)
Stefano Kunz	conseiller communal, Schlieren
Johanna Lott Fischer	conseillère communale, Neuchâtel
Monika Litscher	directrice de l'Union des villes suisses (avec voix consultative)

Direction

Jonas Schmid	responsable mobilité et politique des transports, Union des villes suisses
--------------	--

Secrétariat

Valérie von Allmen	administration, Union des villes suisses
Karin Oppliger	finances et personnel, Blaser Treuhand AG

L'Assemblée générale s'est tenue le 23 mai 2025 à Berne.

Le Comité a tenu trois séances, les 14 mars 2025, 5 septembre 2025 et 14 novembre 2025.

Comptes au 31.12.2024 et 31.12.2025, budgets 2024 et 2025

Revenus	Comptes 2024 CHF	Comptes 2025 CHF	Budget 2025 CHF	Budget 2026 CHF
Cotisations des membres	87.000,00	93.000,05	87.000,00	95.000,00
Colloque printemps / automne	2.150,00	3.050,00	1.000,00	2.000,00
Participation aux frais d'étude	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des revenus	89.150,00	96.050,05	88.000,00	97.000,00
Dépenses				
Manifestations	14.965,91	11.178,80	20.000,00	15.000,00
Site web	454,00	454,00	500,00	15.500,00
Travaux extérieurs divers	0,00	0,00	300,00	300,00
Soutien aux projets externes	11.000,00	2.500,00	8.000,00	2.500,00
Coûts de traduction	5.695,95	11.035,00	9.000,00	9.000,00
Communiqués de presse / Newsletter	0,00	0,00	3.200,00	1.000,00
Fiches d'information	0,00	0,00	2.000,00	1.000,00
Etudes	46.967,23	23.505,85	45.000,00	65.000,00
Dissolution provision pour études	0,00	0,00	-20.000,00	-45.000,00
Formation provision pour études	5.000,00	20.000,00	0,00	0,00
Rapport annuel	691,85	0,00	800,00	800,00
Secrétariat	34.925,00	34.925,00	34.925,00	34.925,00
Imprimés	0,00	0,00	250,00	250,00
Organe de révision	1.026,95	1.110,75	900,00	900,00
Intérêts bancaires	60,00	60,22	100,00	100,00
Total des dépenses	120.786,89	104.769,62	104.975,00	101.275,00
Total des revenus	89.150,00	96.050,05	88.000,00	97.000,00
Perte (-) / bénéfice (+)	-31.636,89	-8.719,57	-16.975,00	-4.275,00

État de la fortune au 31.12.2024 et 31.12.2025

	Comptes 2025 CHF	Comptes 2024 CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités		
Compte de chèques	142.299,41	109.222,26
	142.299,41	109.222,26
Créances de livraisons et prestations	50,00	110.069,50
Actifs transitoires	0,00	50.428,20
SSV Bern KK	0,00	0,00
	0,00	0,00
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	142.349,41	269.719,96
BILAN	142.349,41	269.719,96
PASSIFS		
FONDS ÉTRANGERS		
Engagements à court terme pour fournitures et prestations	3.531,90	167,75
	3.531,90	167,75
Passifs transitoires	1.000,00	143.015,13
Réserves pour études	75.000,00	55.000,00
TOTAL FONDS ÉTRANGERS	79.531,90	198.182,88
FONDS PROPRES		
Fonds propres		
Fortune 01.01.	71.537,08	103.173,97
Bénéfice annuel	-8.719,57	-31.636,89
TOTAL FONDS PROPRES	62.817,51	71.537,08
BILAN	142.349,41	269.719,96

Rapport de l'organe de révision



Städtekonferenz Mobilität
Sektion des
Schweizerischen Städteverbandes
Montbijoustrasse 8
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHNAPFENMÜLLSTR. 28A
CH-3009 KÖNIGSBÜREN

Telefon 031 272 11 11
Telefax 031 271 40 58
E-Mail treuhand@bern.ch
www.treuhandbern.ch

König, 3. März 2020

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung Städtekonferenz Mobilität, Sektion des Schweizerischen Städteverbandes.

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Erlösrechnung und Bilanz) der Städtekonferenz Mobilität für das am 31. Dezember 2019 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstöße nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht.



Urs Blaser
Dipl. Experte in
Rechnungsprüfung
und Controlling
Eigene Praxisgesellschaft
Leitender Revisor



Christian Flury
Dipl. Wirtschaftsprüfer
Eigene Revisionsgesellschaft

Beilage: Jahresrechnung

KOMPETENZ IM ZENTRUM

Mitglied des Schweizerischen
Revisorenverbandes
(TREUHAND) SUISSE

Les villes membres de la Conférence des villes pour la mobilité

Aarau	Neuchâtel
Bâle	Nyon
Berne	Onex
Bienne	Schaffhouse
Carouge	Schlieren
Chiasso	Sion
Coire	St. Gall
Fribourg	Thoune
Genève	Winterthour
Lausanne	Yverdon-les-Bains
Lucerne	Zurich
Montreux	(état au 31 décembre 2025)

Autres villes ayant ratifié la «Charte pour une mobilité urbaine durable», mais qui ne sont pas membres de la Conférence des villes pour la mobilité :

Baar	Monthey
Bulle	Morges
Burgdorf	Moutier
Delémont	Münsingen
Emmen	Morat
Gland	Muttenz
Gossau	Olten
Herisau	Payerne
Ittigen	Rapperswil-Jona
Kloten	Renens
Köniz	Riehen
Kreuzlingen	Val-de-Travers
La Chaux-de-Fonds	Vernier
La Tour-de-Peilz	Vevey
Lancy	Wettingen
Langenthal	Wohlen
Le Locle	

Éditeur

Conférence des villes pour la mobilité
 Monbijoustrasse 8, case postale, 3001 Berne
 Téléphone +41 31 356 32 32, info@skm-cvm.ch, www.skm-cvm.ch